



SOCIÉTÉ DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'YONNE

*Société culturelle, historique et scientifique fondée le 14 décembre 1935
14 avenue Courbet – 89000 Auxerre*

BULLETIN DE LIAISON

Numéro 118

Juillet 2019

Prochaines activités :

SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2019, à 15 h 45

Salle « Anna » de la Maison Paul Bert

5, rue Germain Bénard, à Auxerre

Conférence de Monsieur Jacques MEISSONNIER

Président du Groupe de Recherches archéologiques d'Entrains-sur-Nohain

ENTRAINS-SUR-NOHAIN (NIÈVRE) A L'ÉPOQUE ROMAINE APRÈS UN DEMI-SIÈCLE DE RECHERCHES

L'importance de l'agglomération d'Entrains-sur-Nohain (Nièvre) (*Intaranum* en latin) à l'époque romaine est connue depuis longtemps comme grand carrefour de voies romaines. Les fouilles et recherches archéologiques et scientifiques qui y sont menées depuis un demi-siècle en ont défini et précisé l'étendue (120 hectares, nécropoles comprises), les types d'habitats, les sanctuaires, les nombreuses divinités vénérées, le théâtre, la spécialisation de ses artisans dans le travail du fer et de la sculpture sur pierre. Ces différents sujets seront présentés et illustrés dans la conférence de M. Jacques Meissonnier, président du GRADE (Groupe de Recherches archéologiques d'Entrains), ancien conservateur au Service régional d'archéologie des Pays de la Loire puis de Bourgogne (ministère chargé des affaires culturelles). Né à Entrains et toujours attaché à ses racines, c'est avec une passion communicative qu'il parlera de la riche histoire de son pays natal.



Cette séance sera précédée, à 14 h 30, de l'assemblée générale, réservée aux seuls membres adhérents de la S.F.A.Y. Au cours de celle-ci seront présentés les rapports d'activité et financier de l'année 2018 et les projets pour 2019-2020.

SAMEDI 19 OCTOBRE 2019, à 14 h 30

Salle « Anna », Maison Paul Bert

5, rue Germain Bénard, à AUXERRE

Conférence de Monsieur François POPLIN

*Directeur honoraire de l'UMR 7209 Archéozoologie, Archéobotanique :
sociétés, pratiques et environnements*

ROMAIN ROLLAND ET LE NOM DE VÉZELAY

En 1886, venant de réussir au concours d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure, Romain Rolland, vingt ans, fait le tour de sa famille et note dans son journal le trajet d'Auxerre à Gien par *Fontanet*, en réalité Fontenoy ; il produit cet étymologisme à partir du nom latin *Fontanetum*. Il a tendance à jouer sur les noms, dont celui de Vézelay, *Vezelai* dans son journal. Malheureusement, le manuscrit de Prot sur les noms de lieux de l'Yonne s'interrompt à « Val ». Entrant à l'ENS, le jeune Romain Rolland découvre un bassin aux poissons rouges nommés ernest/Ernest et un squelette de mégathérium qu'il prend pour un éléphant.

Cela se rattache d'une part à la pêche et aux poissons, donc, pour moi, à l'expérience léguée par mon père et d'autre part au Muséum, fondation sœur de l'ENS du temps de la Convention (Lakanal), où je m'active depuis un certain temps. Je me réjouis à l'avance de cet exposé qui fera remonter le souvenir des excursions morvandelles des deux sociétés savantes d'Auxerre, et à une certaine marche de Sermizelles à Vézelay dans le soleil d'août 1954, chemin de lumière qui m'apparaît aujourd'hui comme un chemin de paix.

LA S.F.A.Y. SUR LE NET

Comme il vous l'a déjà été indiqué dans le numéro de novembre dernier de ce *Bulletin de liaison*, la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne dispose maintenant d'un site internet. Toutes les informations utiles à savoir sur notre association et ses activités, notamment les publications qu'elle tient à votre disposition, mais surtout les activités présentes et à venir y sont mentionnées. Régulièrement mis à jour, ce site vous tiendra au courant de toute l'actualité de la S.F.A.Y. Son adresse : www.sfay.org . Si vous avez des remarques, suggestions ou critiques à formuler, nous les attendons à l'adresse électronique suivante : info@sfay.org .

COTISATION, IL N'EST PAS TROP TARD

Si, par un hasard malencontreux vous aviez omis de régler votre cotisation ou si vous souhaitez adhérer, soyez rassurés, il n'est pas trop tard pour effectuer votre paiement pour 2019, il sera reçu avec reconnaissance par le trésorier. Rappel des montants : **35 € pour les membres actifs, 43 € pour les couples, à partir de 42 € pour les membres donateurs et à partir de 50 € pour les couples donateurs**. Le chèque, libellé à l'ordre de la S.F.A.Y., est à envoyer au Vice-président-trésorier, Maître Jean-Louis Alliot, 21 rue Faidherbe, 89000 Auxerre.

IN MEMORIAM, AMIS DISPARUS

C'est avec beaucoup de retard que nous avons appris la disparition, le 11 avril 2018, d'un de nos plus anciens adhérents, Monsieur Raymond Goix, professeur honoraire des facultés de droit, Commandeur des Palmes académiques.

Un autre ami fidèle nous a quittés, le 6 mai 2019, le Professeur émérite d'histoire médiévale Pierre Riché. Tour à tour enseignant au lycée de Constantine, au lycée du Mans, assistant d'histoire médiévale à la Sorbonne, maître de conférences à l'Institut d'études supérieures de Tunis, professeur à la faculté des lettres et sciences humaines de Rennes, avant de gagner l'Université de Nanterre-Paris X, en 1967, où il achèvera sa carrière en 1989. C'est dans cette université qu'il fit la connaissance de René Louis, notre ancien président, et qu'il approcha et s'intéressa à la Société des fouilles archéologiques de l'Yonne. Spécialiste de l'histoire du haut Moyen Age, bon nombre des thèmes d'étude développés dans notre association l'intéressaient. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

Aux familles endeuillées, j'adresse, au nom du conseil d'administration de notre Société, des condoléances émues et très sincères.

G.-R. DELAHAYE.

RETOUR SUR UN BEL ET UTILE OUVRAGE

Dans le précédent numéro de ce *Bulletin de liaison de la SFAY*, si l'exposition relative aux *Avocats d'Auxerre, de saint Germain à Ambroise Challe* a fait l'objet d'un compte rendu détaillé, la brochure qui accompagnait cette manifestation, conçue, comme l'exposition, par notre Vice-président, M^e Jean-Louis Alliot, n'a été que superficiellement évoquée. C'est pourquoi nous proposons de revenir sur cette publication, éditée par nos confrères et amis de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, et intitulée *Les avocats d'Auxerre et la vie publique et culturelle dans la cité d'Auxerre, V^e-XIX^e siècles*.

Avec ce seul titre, le ton est d'emblée donné. On comprend que les gloires du barreau auxerrois ont aussi marqué la vie intellectuelle de la cité, ne se contentant pas de plaider les causes les plus diverses mais apportant une contribution déterminante à la culture tant judiciaire qu'historique de leur ville. La plus ancienne et la plus significative gloire auxerroise en ce domaine étant évidemment saint Germain, il était on ne peut plus normal de trouver dans les premières pages de la brochure le rappel des principales dates et actions qui marquent sa vie. Cette évocation pour brève qu'elle soit (de sa naissance, en 378, au sein d'une riche famille de l'aristocratie gallo-romaine, jusqu'à son décès, à Ravenne, le 31 juillet 448, alors qu'il était allé plaider la cause des Bretons révoltés auprès de l'impératrice Galla Placidia), situe ce qu'il convient de retenir du personnage et de ses actions.

Suivent, bien sûr, « Les grandes dates de l'histoire civile d'Auxerre », de 1194, année où les bourgeois élisent douze notables afin de débattre avec le comte, Pierre de Courtenay, du nouveau statut des Auxerrois, jusqu'à 1923, date de la nouvelle rédaction des *Usages locaux* par une commission présidée par M^e Petit, notaire. Précisons qu'un certain nombre de ces usages sont toujours applicables (tour d'échelle, distances de plantation,...). Un chapitre, intitulé « Les avocats et la vie publique » est l'occasion de rappeler le rôle important que jouèrent bon nombre d'avocats auxerrois aux Etats de Bourgogne, aux Etats-Généraux et plus fréquemment comme officiers municipaux. Occasion pour notre ami J.-L. Alliot de rappeler les disputes des siècles passés, évoquées par l'avocat Ambroise Challe dans sa chronique *Auxerre il y a cent ans*, parue en 1856. La magistrature, souvent issue de la noblesse, s'opposant aux gens du barreau auxquels leur susceptibilité et leur infériorité sociale valaient

la triple épithète de « gueux, hargneux, orgueilleux », ce dont ils se vengeaient en colportant l'adage, destiné aux magistrats : « Au bailliage d'Auxerre, bien instruit, mal jugé ». Gens d'esprit, les avocats auxerrois brillèrent dans la vie culturelle au fil, des siècles, de Nicolas Deschamps, auteur de poésies latines mais aussi, en 1560, d'une élégie légère, à M^e Boulage (1760-1820), auteur d'un vaudeville en deux acte, *Erreur n'est pas compte*, inspiré par l'aventure survenue à Duperron, le receveur général du département de l'Yonne, en l'an VI, raillé par une demoiselle Rose.

Avec le chapitre « Les avocats au XIX^e siècle », c'est à l'énoncé d'une suite de noms prestigieux, de biographies et de bibliographies que se livre J.-L. Alliot. Car la plupart des grandes figures du barreau (Chardon, Lepère, Chérest, et bien d'autres) furent à cette époque les auteurs de travaux d'histoire. Au premier rang d'entre eux il faut citer Ambroise Challe, le plus fécond sans aucun doute de ces avocats-hommes de lettres. Fondateur, en 1847, avec le baron Chaillou des Barres, de la Société des sciences historiques de l'Yonne, il la présida de 1858 à 1883 ; il fut aussi maire d'Auxerre de 1865 à 1870. Auteur d'une centaine de chroniques et de communications historiques, il a actualisé, en 1858, l'*Histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son diocèse*, publiée par l'érudit abbé Jean Lebeuf en 1743. On doit encore à Challe une *Histoire des guerres du Calvinisme et de la Ligue dans l'Auxerrois et le Sénonais et les autres contrées qui forment le département de l'Yonne*, en 1863, et une *Histoire de l'Auxerrois*, en 1878. Challe a par ailleurs rédigé, c'est moins connu, des ouvrages d'agronomie, telle une *Communication sur des travaux de drainage en Puisaye*, en 1857, et un *Rapport sur les innovations tentées dans l'Yonne depuis quelques années, dans la culture de la vigne*, en 1861.

Au chapitre « Les avocats d'Auxerre au XX^e siècle » brillent les noms de bon nombre d'entre eux qui exercèrent parallèlement des mandats politiques locaux, départementaux, voire nationaux. Parmi tous les noms cités, sans doute convient-il de s'attarder sur celui d'Albert Saint-Joire, inscrit au barreau d'Auxerre de 1954 à 1992. Ce passionné d'histoire et d'archéologie, disparu en 2013, était l'auteur d'une *Histoire des avocats du barreau d'Auxerre*, en 1957. Il siégeait dans plusieurs sociétés savantes locales, la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne et la Société des Amis du musée d'Auxerre notamment, mais il fut aussi administrateur de notre Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne.

L'ouvrage s'achève par la présentation du « Barreau d'Auxerre, 1973-2018 ». Occasion de rappeler tout à la fois l'évolution du métier d'avocat depuis la réforme de la procédure civile, en 1972, et la fusion des professions d'avoué et d'avocat, la fusion temporaire de 1949 à 1972 des barreaux d'Auxerre et de Sens en barreau de l'Yonne, l'augmentation du nombre d'avocats à Auxerre (onze en 1965, cinquante-six en 2018), la féminisation de la profession (aucune avocate en 1965, trente-six, soit 65 %, en 2018, et l'élection pour la première fois d'une bâtonnière, M^e Martine Dubois, en 2010).

Richement illustré de très belles photographies d'ouvrages de droit, d'ouvrages d'histoire et de biographies de saint Germain, visibles dans l'exposition, ce livret de 28 pages, agréablement mis en page, constitue, malgré son volume modeste, une somme. Il honore son auteur, la société savante amie qui en est l'éditrice et l'Ordre des Avocats du Barreau d'Auxerre qui lui a apporté un actif soutien.

Gilbert-Robert DELAHAYE.